

# **CAFFA SESSION 2023 PREPARATION SUR 2 ANS**

Présentée par  
Serge MORTH  
Amandine TOUITOU

Groupe des inspecteurs chargés de la mission CAFFA



# INFORMATIONS ET INSCRIPTION

- LA CIRCULAIRE NATIONALE.
- LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DU FORMATEUR.
- LA SYNTHÈSE DE COMPÉTENCES DU CANDIDAT.
- CF. L'ESPACE CAFFA SUR LE SITE ACADÉMIQUE (ACADÉMIE DE GUYANE, CONCOURS/MÉTIER/RH, CERTIFICATIONS, CAFFA).
  - SESSIONS 2023 :
    - CIRCULAIRE ACADÉMIQUE
    - DOSSIER D'INSCRIPTION
    - MATRICE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ
  - SESSION 2021 :
    - RAPPORT DE JURY

# Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Une épreuve oui, mais un processus nécessaire de distanciation

Epreuve d'admissibilité

ENTRETIEN

Exposé  
(15 min.)

Echange avec le  
jury  
(30 min.)

Rapport d'activité

(5 pages maximum hors annexe)

Rapports d'évaluation

(administrative et pédagogique)

Décision  
du jury

Liste des candidats autorisés à se  
présenter aux épreuves d'admission

Cursus de  
certification  
accompagné

Formation par  
l'INSPE

CONDITIONS DE DISPENSE DE  
L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Article 6 du  
décret

Personnels enseignants et d'éducation confirmés dans les fonctions de formateur d'enseignants du second degré et de formateur de conseillers principaux d'éducation, pendant 3 ans sans discontinuité à la date du décret..**jusqu'à R2016**

L'usage pertinents des outils numériques éducatifs est attendu lors des épreuves



# Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Une épreuve oui, mais un processus nécessaire de distanciation

## ÉPREUVE D'ADMISSION

### 2 Épreuves

#### Epreuves de pratique professionnelle

Analyse de séance ou  
animation  
pédagogique

60 à 90 minutes

Entretien  
30 min.

#### Mémoire

(20 à 30 pages hors  
annexe)

Sujet choisi par le  
candidat

Présentation  
(15 min.)

Echange  
avec le  
jury  
(30 min.)

*Liste des admissions établie par le  
président du jury*

## ADMISSIBILITÉ A UNE PRÉCÉDENTE SESSION

### Article 9 de l'arrêté

**Bénéfice de l'admissibilité pour  
deux nouvelles sessions (non  
nécessairement successives)**

### Délai de 4 ans

**Présentation jusqu'à 2 fois aux  
seules épreuves d'admission,  
même en cas de changement  
d'académie**

L'usage des outils numériques  
pertinents est attendu lors des  
épreuves



# EVALUATION

**B.O.** Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015

---

**Annexe 2**  
**CAFIPEMF-CAFA - Synthèse des compétences du candidat**

**TI : très insuffisant**  
**I : insuffisant**  
**S : satisfaisant**  
**TS : très satisfaisant**

Domaine de compétence	/ 5
Penser, concevoir, élaborer	
Mettre en œuvre, animer, communiquer	
Accompagner	
Observer, analyser, évaluer	
Total sur 20	/ 20
Intégration du numérique (minoration ou bonification)	Entre - 2 et + 2 points

# Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

EXAMEN PROFESSIONNEL SECOND DEGRE

## MERCI DE VOTRE ATTENTION

